

Adoption des comptes
rendus des séances du 10
avril et du 22 mai 2018

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 19 juin 2018

Délibération 2018/06/CFVU- 58

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les comptes rendus des séances du 10 avril 2018 et du 22 mai 2018.

Toulouse le 21 juin 2018

Le Président

Jean-Pierre VINEL 

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 14

Nombre de voix favorables : 13
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0